



PREFET DE L'AUBE

DOSSIER DE PRESSE

Remise des prix du concours de la résistance

Lundi 18 juin 2018

Salons de la Préfecture

à 17 heures 30

Création du Concours national de la résistance et de la déportation (CNRD)

Le CNRD est né progressivement de la volonté des associations de déportés et de résistants, relayée par les pouvoirs publics, d'associer les jeunes aux commémorations de la Libération. Le 25 février 1954, un arrêté signé par le Ministre des Anciens Combattants, André MUTTER, constituait un Comité National pour la commémoration de la libération du territoire.

En novembre 1955, la Confédération nationale des Combattants Volontaires de la Résistance adoptait une motion demandant de prendre toutes les mesures nécessaires pour la rénovation de l'enseignement civique et moral à tous les degrés de l'Education Nationale. Cette motion insistait pour que dans tous les examens ou concours, la place tenue par ces disciplines soit valorisée et préconisait à ses unions départementales d'organiser des prix récompensant les élèves des établissements scolaires qui se distingueraient, en souhaitant que les exemples de la Résistance soient largement utilisés par le corps enseignant pour la formation de la jeunesse.

Cette motion est à l'origine de la **création du Concours National de la Résistance et de la Déportation en 1961**. En outre, en 1964, des circulaires adressées aux recteurs et inspecteurs d'Académie fixaient le cadre de la commémoration du 20ème anniversaire de la Libération et en 1965, une nouvelle circulaire précisait dans le détail les conditions de réalisation du concours scolaire de la Résistance.

Sujets, épreuves et participants

Le jury national du concours détermine chaque année un thème général. Pour 2017-2018, il s'agissait du sujet suivant : « **S'engager pour libérer la France** ».

Peuvent participer au Concours National de la Résistance et de la Déportation les élèves volontaires des établissements du secondaire classique ou professionnel, public ou privé sous contrat, et des établissements français à l'étranger. A partir du thème et des sujets définis dans le cadre du CNRD, les participants peuvent soit réaliser un commentaire de documents, soit réaliser un mémoire collectif qui peut être illustré de documents iconographiques, sonores ou audiovisuels.

Dans l'Aube, près de 250 élèves ont pris part à la session 2017-2018.

Jury national ou départemental

Les jurys départementaux reçoivent les devoirs puis les classent dans chaque catégorie (composition ou travaux collectifs), selon leur valeur. Le meilleur travail dans chaque catégorie est envoyé au jury national qui, à son tour, procède au classement de tous les travaux qu'il a reçus. La composition des différents jurys départementaux et du jury national est fixée par un arrêté du Ministre de l'Education Nationale. Ainsi, le jury national du Concours est composé de représentants de l'administration, de l'éducation nationale, de représentants d'associations de déportés et de Résistance. Il en est de même pour le jury départemental.

Après avoir été récompensé par la remise de prix en Préfecture, les lauréats aubois se verront offrir un voyage de récompense dans le Morvan le 5 juillet 2018 (avec visite du village martyr de Dun-les-Places et de différents maquis).

Organisation de la cérémonie

Discours du représentant du comité aubois du comité d'organisation du concours national de la Résistance et de la Déportation.

Discours de M. Frédéric BABLON, directeur académique des services de l'Education Nationale.

Discours de M. Thierry MOSIMANN, préfet de l'Aube.

Lecture du palmarès des lauréats par M. Frédéric BABLON, directeur académique des services de l'Education Nationale (M. le Préfet remet le 1^{er} prix individuel catégorie lycée).

PALMARES DEPARTEMENTAL Session 2018

PREMIERE CATEGORIE – Classes de tous les lycées REDACTION DE DEVOIRS INDIVIDUELS

1^{er} prix : Aymeric PERRIN - Lycée Saint François de Sales de Troyes

2^{ème} prix : Clément RAMBAUD - Lycée Saint François de Sales de Troyes

3^{ème} prix : Elena POUGIN - Lycée Marie de Champagne de Troyes

4^{ème} prix : Aude CARBONARO - Lycée Saint François de Sales de Troyes

DEUXIEME CATEGORIE : Classes de tous les lycées REALISATION DE MEMOIRES COLLECTIFS ET TRAVAUX AUDIOVISUELS

1^{er} prix :
Maxime CANEPARO
Eddy TRIMOREAU
Elèves du lycée Saint Bernard de Troyes.

2^{ème} prix :
Pauline BACHELOT
Lilia MERCIER
Elèves du lycée Saint Bernard de Troyes

3^{ème} prix :
Pauline BILLONNEAU
Nathan BRELEST
Erina DELARUE
Margot DESREUMAUX
Elèves du lycée Joliot Curie de Romilly sur Seine

4^{ème} prix :
Corentin CHAMPION (TES3)
Margot DESREUMAUX (1^{ère} ES1)
Domo MAZADOMOVA (1^{ère} ES1)
Régine NGAHEKEMBE (2^{nde} 9)
Elèves du lycée Joliot Curie de Romilly sur Seine

5^{ème} prix :
Emilie CASARI
Alicia CASARI
Elèves du lycée Marie de Champagne de Troyes

Prix lycée de l'Œuvre nationale du Bleu de France et de l'Office National des Anciens Combattants et victimes de guerre :

Macylia BOUROUH
Elena GUICHETEAU
Noémie PATISSIER
Elèves du lycée Joliot Curie de Romilly sur Seine

**TROISIEME CATEGORIE : Classe de troisième de collèges
REDACTION DE DEVOIRS INDIVIDUELS**

1^{er} prix : Gil IDALIE – collège Saint François de Sales de Troyes

1^{er} prix ex aequo : Adrine MESROPIAN – Collège des Jacobins de Troyes

3^{ème} prix : Charlotte PRINCEN- Collège Saint François de Sales de Troyes

4^{ème} prix : Héline FAUCHEU – collège Nicolas Bourbon de Veudeuvre sur Barse

5^{ème} prix : Martin LOUIS – Collège Saint Bernard de Troyes

**QUATRIEME CATEGORIE : Classes de troisième de collèges
REALISATION DE MEMOIRES COLLECTIFS ET AUDIOVISUELS**

1^{er} prix :
Inès BONENFANT
Rose CHAFFAUT
Barbara STEPIEN
Claire-Elise TRIBOULT
Elèves du collège de Veudeuvre sur Barse

2^{ème} prix :
Léane PETIT
Emma STOLTZ
Elèves du collège Saint Bernard de Troyes

3^{ème} prix :
Lyse BERNAND CROSSETTE
Juliette GOBIN
Flavie KERLAU
Irina ROUSSEY
Elèves au collège Nicolas Bourbon de Veudeuvre sur Barse

4^{ème} prix :
Nassim CHEMLAL
Justin CHHUN
Elèves au collège Marie Curie de Troyes

5^{ème} prix :
Elsa DESLOGES
Raissa ISSA MOINDZE
Sofia KERSENA
Elèves au collège Marie Curie de Troyes

Prix de la Fondation de la France Libre à :

M. Victor TREMBLOT DE LA CROIX, professeur d'histoire-géographie au lycée Marie de Champagne, membre du jury du concours, pour son investissement en faveur de la promotion du concours de la Résistance et de la Déportation depuis de nombreuses années.

Prix collègue de l'Œuvre nationale du Bleuët de France et de l'Office National des Anciens Combattants et victimes de guerre :

Fahardine ATTOUMANI
Morgan EQUEY
Noémie FORCLOT
Christophe MARTINET
Jordan MORAND
Jimmy VANDEVILLE
Elèves de l'école de la deuxième chance à Troyes

CONTACT PRESSE :
PREFECTURE
03 25 42 37 16

pref-communication@aube.gouv.fr